



INFOS KRAUT



N° 79 – décembre 2020

Journal d'informations de la commune de Krautergersheim



Anniversaires à souhaiter au cours du 1er trimestre 2021 (80 ans et plus)

PERRIN Gilbert	le 11 janvier 1922
ADES Joséphine née BLANCHE	le 07 mars 1927
MULLER Françoise née FRIESS	le 10 janvier 1928
KUNTZMANN Edmond	le 12 février 1929
WEBER Françoise née EHRHARD	le 09 mars 1929
FRITSCH Germaine née GOEPP	le 27 mars 1931
STEPHAN Marthe née BURCKEL	le 27 janvier 1932
HOELT Marie-Antoinette née ANGSTHELM	le 24 janvier 1933
STOEFFLER Marie Agathe née HECKMANN	le 26 février 1933
SCHAHL Alphonse	le 25 février 1934
STOEFFLER Camille	le 05 mars 1934
ESCHBACH René	le 18 janvier 1935
ESCHBACH Huguette née WALTER	le 29 janvier 1935
VETTER Charles	le 23 mars 1935
EHRBAR Jean-Claude	le 17 mars 1936
STEINMETZ André	le 31 mars 1936
SIGWALD Alice née STOEFFLER	le 05 janvier 1937
DAUBENBERGER Marlyse née HAEGEL	le 22 janvier 1937
STEINMETZ Colette née BOEHMANN	le 24 mars 1937
ADES Denise née WEBER	le 23 février 1938
EHRHARD Marie-Thérèse née ANGSTHELM	le 23 janvier 1939
DELL Cécile née STOEFFLER	le 27 mars 1939
MARTZ Mathilde née STOEFFLER	le 07 mars 1940
THAL Marie Annette née WEBER	le 26 mars 1940
KUNTZMANN Marie Elisabeth née ANGSTHELM	le 26 janvier 1941
WEBER Marie Joséphine née LEDERMANN	le 17 février 1941
SCHWING Eugène	le 27 mars 1941



90 ans

M. HAMM Jacques
est né le 5 octobre 1930



95 ans



Mme MEYER Denise
est née le 19 octobre 1925

Mme BLETRIX Marie Thérèse
est née le 22 octobre 1925



NOCES DE DIAMANT

M. et Mme WEBER
André et Marie Marthe
se sont mariés le 27 décembre 1960

*Si vous fêtez un grand anniversaire (90 / 95 ans)
ou vos Noces d'Or / Noces de Diamant / Noces de Palissandre en 2021,
la Commune vous contactera pour vous proposer la visite de
M. le Maire et / ou de ses Adjointes afin de vous féliciter.*

*Toutefois, il devient de plus en plus difficile pour les services communaux d'arriver à
recenser l'ensemble des personnes qui ont un événement à fêter.
Aussi, n'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de la Mairie
si vous êtes concerné(e)s.*

ETAT CIVIL

NAISSANCES



DELENCLOS Talia est née le 15 septembre 2020 à Strasbourg

SPINNER Ariane est née le 7 octobre 2020 à Sélestat

MATTERN Rose est née le 3 novembre 2020 à Strasbourg



MARIAGE

Le 10 octobre 2020 à Krautergersheim

JOST Guillaume et LAEUFER Mélissa

Le 5 décembre 2020 à Dorlisheim

BOCKSTAHLER Thibaut et SCHULTZ Marie



DECES



KRAKOWITSCH Lucienne née SIXDENIER est décédée à Molsheim
le 18 septembre 2020

RICHARD André est décédé à La Wantzenau
le 1er novembre 2020

GOEPP Mathilde née SCHROETTER est décédée à Strasbourg
le 28 novembre 2020

REIBEL Fernand est décédé à Krautergersheim
le 6 décembre 2020



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 2 septembre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 septembre 2020 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 4 août 2020 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Monique DELL

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 01.09.2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

- Un devis complémentaire a été demandé à l'entreprise Wirth pour des travaux de peinture dans une classe de l'école élémentaire. Le montant des travaux s'élève à 1993,14 € TTC.
- Des travaux d'isolation étant indispensables au Club House du Foot pour cause d'infiltrations, l'entreprise Expert Habitat a transmis un devis supplémentaire de 484,20 € TTC qui a été accepté.
- Remise à niveau de la climatisation à l'Espace Loisirs : le devis de l'entreprise Steiner a été retenu pour un total de 22 810,21€ TTC.
- La tempête du 10/02/2020 a occasionné des dégâts sur un lampadaire de la rue d'Obernai et des chutes de tuiles sur des bâtiments appartenant à la commune ; GROUPAMA a indemnisé la commune pour un montant de 4012,34 €.

Instauration du compte épargne temps

Ce projet d'instauration du compte épargne temps pour les employés de la commune a déjà été présenté au Conseil Municipal. Le Maire informe le conseil de l'avis favorable du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour la mise en place de ce dispositif. Le conseil n'a pas d'objections et adopte à l'unanimité le CET.

Rapports d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile exercice 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les rapports d'activités 2019 reçus de M. le Président de la CCPO conformément à l'article L5211-39 du CGCT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'émet aucune remarque particulière sur ces rapports.

Vente d'une parcelle de terrain de 1,34 ares à la SCI CALAUBRU lieudit Kirchbruck.

La SCI CALAUBRU souhaite acquérir cette parcelle afin de pouvoir déplacer la station essence déjà installée sur le site de l'entreprise. C'est une parcelle tout en longueur entre l'Ehn et le terrain appartenant déjà à la SCI. Il sera spécifié dans l'acte notarié l'existence d'une servitude et l'interdiction de construire.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour la vente de cette parcelle pour un montant de 6753,60 € TTC à la SCI CALAUBRU.

Prolongation du portage d'un bien acquis par l'EPF d'Alsace (maison Wagner, rue de l'Ecole)

Le dossier a pris du retard, vu les nouvelles dispositions prévues par le gouvernement en matière de regroupement des bailleurs sociaux (permis de construire non déposé par le bailleur social). Des frais annuels de portage d'un montant de 7000 € par an sont dus à l'EPF d'Alsace.

50% de cette somme devrait être remboursée à la commune par la suite par le bailleur social (ALSACE HABITAT). Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un nouvel avenant avec l'EPF pour le report du portage de ce bien.

Réhabilitation de la rue du Château et rue des Courlis

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental avant le 15 septembre 2020, dernier délai. L'estimation des travaux pour ces deux rues se monte à 360.790 € ; la subvention pourrait s'élever à 61 000 €.

Vente d'un terrain pour habitat intermédiaire au lotissement Osterlamm – 9,21 ares

Mme Sophie Meyer, agent immobilier, nous propose un mandat pour la vente de ce lot. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce mandat. Le prix de l'are est de 23 000 € HT.

Taxe des riverains

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à prendre un arrêté instituant que toutes les nouvelles rues du village (hors lotissements) sont assujetties à la taxe des riverains.

Pour rappel le montant du mètre linéaire s'élève à 70 €.

Maison de la Santé – validation du programme

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Département en vue d'obtenir une aide financière pour la construction de la Maison de la Santé.

Cette aide pourrait s'élever à environ 100 000 €.

Maison de la Santé et des Associations – marché des travaux – choix des titulaires – avis de la CAO

14 lots sur 17 ont été attribués, un nouvel appel d'offres sera lancé pour les lots non attribués. Une nouvelle réunion de la CAO aura lieu ultérieurement pour l'attribution de tous les lots.

Dossiers d'urbanisme transmis à l'ATIP

Déclarations préalables de travaux

HAAG Michel – 7 rue de l'Ehn – création d'un escalier extérieur

FISCHER Jérôme – 8 rue des Vergers – couverture d'une terrasse

MEYER Régis – 3 rue du Château – mise en place d'une clôture

Permis de construire avec démolition

GUTHMULLER Bruno – 39 rue du Moulin – démolition grange et annexes – reconstruction garage et appentis



Compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 septembre 2020 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 2 septembre 2020 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Françoise KOELL

Attribution du marché : modification des réseaux de distribution électrique rue du Mal. Foch dans le cadre de la construction de la Maison de la Santé

Les offres ont été analysées par la commission d'appel d'offres en date du 30 septembre 2020. La CAO a proposé de retenir l'entreprise SOGECA de Herrlisheim. Le Conseil Municipal à l'unanimité suit l'avis de la CAO et attribue les travaux à la Société SOGECA pour un montant H.T. de 68.350 €, soit 82.020 € TTC.

Exercice du droit de préemption urbain – 2 rue de Paris – autorisation de signer l'acte de vente

Suite à la délibération du 4 août 2020 portant décision du droit de préemption urbain sur la propriété sise au 2 rue de Paris et considérant que l'exercice du droit de préemption n'a pas été contesté, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'acte de vente.

Décision modificative n° 6 au budget primitif 2020

Des travaux complémentaires dans bâtiments communaux, non budgétisés en 2020, ont été réalisés.

A l'école : installation de stores - à la mairie : remplacement de la porte d'entrée de l'appartement du 1^{er} étage (archives). Les travaux n'étant pas prévus au budget primitif 2020, le Conseil Municipal à l'unanimité vote le transfert de crédits entre opérations dans la section investissement du budget.



Compte-rendu de la réunion du 6 octobre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 octobre 2020 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 30 septembre 2020 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Nicolas GUTH

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 06.10.2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

1. Devis réparation aire de jeux école attribué à EPSL – montant 126,19 € TTC
2. Devis lave linge et sèche linge micro crèche attribué à Electro 67 – montant 1.078,00 € TTC
3. Devis abattage arbres 11 rue du Mal. Foch attribué à VOEGEL – montant 1.656,00 € TTC
4. Devis déco Noël attribué à CITY LUM – montant : 3.771,00 € TTC
5. Indemnisation des sinistres dans le cadre du contrat d'assurance souscrit par la commune auprès de Groupama :
 - Sinistre choc véhicule du 9.01.2020 – candélabre rue Centrale – rembt vétusté de 770,52 €
 - Sinistre choc véhicule du 28.05.2019 – rte d'Obernai – rembt franchise de 296 €
 - Sinistre choc véhicule du 25.06.2020 – candélabre Grand'rue – rembt de 3266,29 €
 - Sinistre tempête du 10.02.2020 – candélabre rte d'Obernai – rembt de 4012,34 €
6. Cimetière : 1 nouvelle concession de 15 ans attribuée à Mme Isabel SCH AHL au nouveau cimetière.

Amortissement budget principal – compte frais d'études – décision modificative n° 7

Les frais d'études non suivis de travaux doivent être amortis. Après avoir pris connaissance des régularisations à réaliser sur l'article 2031, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'amortir le montant de 1.600 € représentant des frais d'études qui n'ont pas donné lieu à travaux sur une durée de 1 an. Une décision modificative au budget a été voté pour comptabiliser les écritures d'amortissement.

Demandes de subventions

4 associations ont transmis une demande de subvention :

- L'Association « Les Restaurants du Cœur »
- L'ONAC (Office National des Anciens Combattants)
- Le Comité du « Souvenir Français d'Obernai »
- 1-2-3 Coeurs

Le Conseil Municipal à l'unanimité accorde une aide financière de 50 € à chacune des associations.

Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Krautergersheim

En application de l'article R. 133-3 du code rural, le bureau de l'Association Foncière de Krautergersheim doit être renouvelé pour une durée de 6 ans. Ce bureau doit comprendre : le Maire, 6 propriétaires titulaires désignés par moitié par la Chambre d'Agriculture et par moitié par le Conseil Municipal et 4 propriétaires suppléants désignés par moitié par la Chambre d'Agriculture et par moitié par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a désigné 5 membres (3 titulaires et 2 suppléants) comme suit :

3 membres titulaires : ADES Florent – LEHMANN Denis – PAULUS Patrick

2 membres suppléants : EHRHART Vivien – WAGENTRUTZ Caroline

La Chambre d'Agriculture a proposé la liste suivante :

3 membres titulaires : ANGSTHELM Fabien – KUNTZMANN Marc – WEBER Robert

2 membres suppléants : BICK Joseph – PFLEGER Eric.

Dossiers d'urbanisme transmis à l'ATIP

Déclarations préalables de travaux

SCI WED - 22 rue de l'Artisanat - installation de panneaux photovoltaïques

Permis de construire

KUNTZMANN Marc – 24 rue des Champs Verts - bâtiment agricole pour stockage et aire de manutention

LES JARDINS DE LILI – rue des Hérons – construction ensemble immobilier

MEHL Fabrice et MICHEL Sonia – rue des Hérons – construction maison individuelle

WAGENTRUTZ Laurent et JACQUINOT Pauline – rue des Hérons – construction maison individuelle

WAGENTRUTZ Sébastien – rue des Hérons – construction maison individuelle.



Compte-rendu de la réunion du 10 novembre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 novembre 2020 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 6 octobre 2020 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Régis MEYER

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 10.11.2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des

pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

Devis déconnexion conduite rue de la Tuilerie attribué à SUEZ – montant 3440,31 € TTC

Devis travaux d'entretien bois et prés attribué à LEDERMANN SARL montant 4590,00 € TTC

Devis enlèvement citernes fioul attribué à NEUMANN Environnement – montant 966,00 € TTC

Devis travaux sanitaire douche club house attribué à ZELLER – montant 3349,20 € TTC

Devis rempl. chauffe-eau EL attribué à ZELLER – montant 3873,60 € TTC.

Indemnisation des sinistres dans le cadre du contrat d'assurance souscrit par la commune auprès de Groupama :

Sinistre choc de véhicule rte d'Obernai – remboursement d'un montant de 1056.32 €.

Maison de la Santé et Maison des Associations – consultation des assurances

La SERS, en qualité de mandataire de la commune dans le cadre du projet de construction de la maison de la santé et réhabilitation de la maison des associations, a lancé un avis d'appel public à la concurrence concernant 2 types d'assurance à savoir : l'assurance DO (dommages-ouvrage) et l'assurance TRC (tous risques chantier).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir lu l'analyse des offres réalisée par la SERS,

- Attribue l'assurance DOMMAGES-OUVRAGE pour un montant de prime prévisionnelle de 16 591,87 € TAC à GROUPAMA
- Attribue l'assurance TOUS RISQUES CHANTIER pour un montant de prime prévisionnelle de 6 623,24 € TAC à l'assurance MAF (Mutuelle des architectes français) par l'intermédiaire de l'agence VERSPIEREN.

Il autorise le Maire à signer les contrats et toutes pièces y afférentes.

Adoption du règlement intérieur

Les conseils municipaux des communes de 1000 habitants et plus peuvent se doter d'un règlement intérieur. Ce document doit être adopté dans les six mois qui suivent leur installation.

Le Conseil Municipal a décidé d'établir son règlement intérieur.

Après lecture du projet et après discussion, le Conseil Municipal, à 17 voix pour, 1 abstention, adopte le règlement intérieur qui est applicable pour la durée du mandat 2020-2026.

Décision modificative budget primitif 2020

Des acquisitions supplémentaires à l'école élémentaire, non budgétisées en 2020, ont été réalisées. Les travaux n'étant pas prévus au BP 2020, le Conseil Municipal à l'unanimité vote le transfert de crédits entre opérations dans la section investissement du budget.

Mise en œuvre d'une permanence de la DRFIP à Krautergersheim – signature de la convention de partenariat

Dans le cadre des mesures gouvernementales concernant la réorganisation des trésoreries, la Trésorerie d'Obernai sera transférée vers le SGC d'Erstein à partir du 1er janvier 2021.

Afin de favoriser les habitants du territoire de la CCPO, une concertation a été engagée entre la DGFIP et la CCPO sur la réforme du réseau de proximité à mettre en place sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Ste Odile.

L'objectif de ce nouveau réseau est de renforcer le nombre de points de contact où les usagers pourront rencontrer un agent des finances publiques qui pourra répondre à leurs questions et traiter leurs demandes. A l'issue de cette concertation, la DGFIP s'est engagée à mettre en place sur le territoire de la CCPO, deux permanences, à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- 1) dans les locaux de l'actuelle Trésorerie d'Obernai, à raison d'une ½ journée par semaine, les semaines impaires
- 2) dans les locaux de la mairie de Krautergersheim, à raison d'une ½ journée par semaine, les semaines paires.

Après présentation de ce dispositif par le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le projet de mise en œuvre d'une permanence dans les locaux de la mairie de Krautergersheim.

Maison de la Santé et Maison des Associations – attribution des marchés de travaux

Monsieur le Maire rappelle qu'un deuxième appel d'offres a été lancé, pour les lots infructueux, dans le cadre du marché de travaux de la construction d'une maison de la santé et réhabilitation de la maison des associations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de suivre l'avis de la CAO et attribue les lots pour un montant total H.T. de 1.874.772,90 €.

Le lot 16 a été déclaré infructueux, un appel d'offres sera lancé pour ce lot. Pour le lot 18, aucune offre n'a été réceptionnée, une nouvelle consultation sera lancée pour ce lot.

Dossiers d'urbanisme transmis à l'ATIP

Déclarations préalables de travaux

DELENCLOS Frédéric – 49, rue du moulin - construction piscine

ECKENFELS Simon – 8, rue des saules - construction abri de jardin et auvent

HUBERT Anne Cécile – 30, rue des peupliers - création baie vitrée

RIEG Virginie – 22a, rue centrale - construction d'un sas d'entrée

THOMAS Fabrice – 11, rue des mésanges - remplacement des haies par une cloison

Permis de construire

HILDENBRAND Jordan et WEBER Manon - rue des hérons - construction maison individuelle



Compte-rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} décembre 2020 sous la présidence du Maire, René HOELT. Le PV du 10 novembre 2020 a été adopté à l'unanimité. Les conseillers ont pris les décisions suivantes :

Secrétaire de séance : Caroline MARCHAL

Délégations permanentes du Maire – compte-rendu d'information au 01.12.2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du compte rendu d'information dressé par le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

Devis installation poteaux d'incendie attribué à MULLER TH pour un montant de 10.740 € TTC

Devis renforcement poutre église attribué à GIROLD pour un montant de 4.156,46 € TTC

Devis travaux de désamiantage complémentaires Maison de la Santé attribué à LINGELHELD pour un montant de 7.902,00 € TTC

Indemnisation des sinistres dans le cadre du contrat d'assurance souscrit par la commune auprès de Groupama :

Sinistre choc de véhicule du 25.06.2020 - remboursement par GROUPAMA de la franchise pour un montant de 298.00 €

Cimetière : 1 nouvelle concession de 15 ans attribuée à M. OSTER Auguste au nouveau cimetière.

Décision modificative budget primitif 2020

Des travaux urgents sur les poutres de l'Eglise St Epvre, non budgétisés en 2020, seront réalisés. Les travaux n'étant pas prévus au BP 2020, le Conseil Municipal à l'unanimité vote le transfert de crédits entre opérations dans la section investissement du budget.

Attribution prix - Maisons fleuries 2020

Le Conseil Municipal approuve le choix de la commission environnement et décide de récompenser les lauréats des maisons fleuries pour l'année 2020, comme suit :

Maisons avec jardin	Montant	Maisons avec façades sur rue	Montant
1 ^{er} prix	60 €	1 ^{er} prix	60 €
2 ^{ème} prix	50 €	2 ^{ème} prix	50 €
3 ^{ème} prix	45 €	3 ^{ème} prix	45 €
4 ^{ème} prix	40 €	4 ^{ème} prix	40 €
5 ^{ème} prix	30 €	5 ^{ème} prix	30 €
10 Prix d'encouragement à 20 €	200 €	10 Prix d'encouragement à 20 €	200 €
TOTAL	425 €	TOTAL	425 €

Un projet de règlement a été lu. L'approbation de ce règlement sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Revalorisation des loyers au 1^{er} janvier 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les loyers des logements communaux et terrains à compter du 1^{er} janvier 2021 selon l'indice de référence des loyers ou l'indice du coût de la construction.

Dossiers d'urbanisme transmis à l'ATIP

Déclarations préalables de travaux

FLORENTIN Hervé – 1, rue des Saules – mise en place grillage sur clôture existante

Permis de construire

SCI SIDNEY – ZA – construction hall et maison

Transports GUTHMULLER – zone artisanale – construction d'une station de distribution carburant.





LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Vu la crise sanitaire actuelle et les préconisations du gouvernement face à la pandémie, l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants n'a pu avoir lieu cette année.



Révision de la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale de la commune permet de voter, mais cette inscription n'est pas automatique.



Des élections départementales et régionales devraient être organisées en 2021 sauf si le gouvernement prend la décision de les reporter.

A l'heure actuelle nous n'avons donc aucune date limite d'inscription sur les listes électorales.

Dès que les dates seront officielles, vous serez informés par le biais de l'Info'Kraut.

Les jeunes de nationalité française qui atteignent la majorité sont inscrits d'office à condition d'avoir fait les démarches de recensement citoyen lors de leurs 16 ans (selon l'adresse déclarée au moment du recensement).

L'inscription sera également automatique pour les personnes ayant obtenu la nationalité française à partir de 2020.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne peuvent demander l'inscription sur les listes électorales complémentaires.



REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Dans le contexte sanitaire actuel, la Mairie tient à pouvoir venir rapidement en aide aux personnes les plus vulnérables.

Aussi, un registre nominatif de recensement des personnes vulnérables est mis en place par la Commune. Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Les personnes pouvant être inscrites dans ce registre sont les personnes de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes handicapées et toute personne vulnérable.

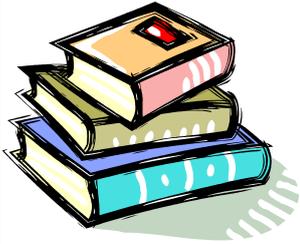
L'inscription peut être faite par la personne concernée, sur la base d'un formulaire à remplir, dont les éléments peuvent être communiqués par tous moyens (appel téléphonique, courrier, courriel, à l'accueil de la Mairie) ou par un tiers / représentant légal (formulaire à retourner par écrit).

Cette inscription est facultative, tout comme les données recueillies par le formulaire. De plus, les personnes inscrites disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données.

Seuls le Maire et les agents municipaux seront destinataires des données recueillies, ainsi que le Préfet s'il en fait la demande.

Le formulaire d'inscription est disponible à la Mairie et téléchargeable sur le site internet : www.krautergersheim.com





BIBLIOTHÈQUE DE KRAUTERGERSHEIM

Chers lecteurs, chères lectrices,

Après quelques semaines de fermeture à la fin de cette année 2020 nous avons rouvert nos portes, pour notre et votre plus grand plaisir, le 28 novembre.

La bibliothèque sera toutefois à nouveau fermée à partir du 19 décembre au soir et pendant la durée des vacances de Noël.

A partir du mois de janvier nous reprendrons nos horaires d'ouverture traditionnels après avoir testé l'ouverture le mardi pendant quelques semaines. Le fonctionnement de la bibliothèque étant assuré par des bénévoles il nous est en effet difficile de maintenir l'ouverture du mardi en raison de l'indisponibilité d'une grande partie de l'équipe.

Nos horaires seront donc les suivants :

mercredi de 14 h à 16 h

samedi de 14 h à 16 h



Nous espérons vous retrouver nombreux et nombreuses dès le mercredi 6 janvier 2021.

D'ici là nous vous souhaitons de joyeuses fêtes.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque.



Fêtes de fin d'année : fermeture de la Mairie

*Le secrétariat de la mairie
sera fermé du
jeudi 24 décembre 2020 au
samedi 2 janvier 2021 inclus.*



ECHOS DE LA PAROISSE

Suite à la décision de limiter le nombre de fidèles lors des offices, une messe sera célébrée dans chaque paroisse pendant la période de l'Avent, aux dates suivantes :



Samedi 19 décembre à 18 h à Zellwiller

Dimanche 20 décembre à 9 h 30 à Valff et Meistratzheim

Dimanche 20 décembre à 11 h à Innenheim et
Krautergersheim

Jeudi 24 décembre : à 16 h à Valff

à 18 h à Meistratzheim

Vendredi 25 décembre : à 9 h 30 à Innenheim

• à 10 h à Zellwiller

• à 11 h à Krautergersheim

N'hésitez pas à vous tenir informé grâce au tableau d'affichage situé sur le côté de l'église ou via le site de la Communauté de Paroisse www.cpstm.fr. Vous trouverez chaque semaine des feuillets avec le « message du Curé » à l'intérieur de l'église ainsi que le message de remerciement des petites sœurs de pauvres pour le bel élan de solidarité des paroissiens pour les fruits et légumes offerts lors de la fête des récoltes.

L'ensemble des membres du Conseil de Fabrique vous souhaite de passer de belles fêtes de Noël tout en prenant soin de vous et de vos proches. Profitez de cette période pour découvrir la crèche en famille ! N'hésitez pas à participer à l'opération « Boîte de Noël au profit de Caritas Alsace » (voir page 21).

Préparez dans une boîte de chaussures par exemple, du chocolat ou des douceurs, des gants, un bonnet ou une écharpe, un livre, un produit de beauté et surtout un mot d'espérance. Merci de préciser si le destinataire du cadeau est un homme, une femme, ou pour des enfants garçon ou fille en précisant la tranche d'âge.

Communauté de paroisses aux Portes du Bruch
Innenheim-Krautergersheim-Meistratzheim-Valff-Bourgheim-Zellwiller



OPÉRATION BOÎTE DE NOËL



Un truc chaud

Un truc à manger

Un produit de beauté

Un loisir

Et surtout **UN MOT REMPLI D'ESPÉRANCE**



Dès maintenant vous pouvez remettre votre boîte de Noël les dimanches, après la messe :

- à monsieur le curé, André Pachod ou
- au prêtre coopérateur, Francis Brignon.

Date limite de participation : Dimanche 20 décembre 2020

D'avance un grand merci pour votre générosité !



ECHOS DES ASSOCIATIONS

WING TSUN KUNG FU

Le Wing Tsun Kung Fu est un art martial né il y a environ 360 ans, dans le sud de la Chine. C'est un système souple, rapide et offensif qui permet, grâce à un entraînement abouti de ses propres réflexes sensoriels et visuels, de s'adapter spontanément aux mouvements de l'adversaire. Cette méthode d'autodéfense réaliste et efficace, contrairement aux sports de combat, ne connaît ni tournoi ni compétition. Toutefois, le Wing Tsun Kung Fu est plus qu'une self-défense. Les enchaînements de mouvements naturels et fluides sont bons pour la santé et bénéfiques, tant pour le corps que pour l'esprit.

Nous vous proposons des cours de Wing Tsun les lundis de 20h00 à 21h30 à Molsheim (Salle de Gym Le Métamorphose, 17 Place de l'Hôtel de Ville) et les jeudis de 20h00 à 21h30 à Krautergersheim, à l'Espace Loisirs J. Lotz.

Association de Wing Tsun - Président : KROTT Lothar

Tel : 06.85.63.76.46 - Email : wingtsunmolsheim@aiwtkf.com

Site web : <http://ecoles.aiwtkf.com/67120molsheim/>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Wing.Tsun.Molsheim/>





KRAUT' DANSE

Décembre, le doux mois de NOËL, est à notre porte. Malgré le contexte actuel, petits et grands se réjouissent des illuminations, des traditionnels bredele, des trouvailles à offrir, des toutes proches rencontres familiales et de ses fêtes de fin d'année.

Décembre est le mois de toutes les réjouissances et ce, tout particulièrement, pour les associations et en ce qui nous concerne, pour Kraut'Danse.

Mais en cette année très spéciale, en plus de l'annulation de nos cours de danse, c'est aussi à grand regret que nous devons annuler notre soirée « maennele » pour la St Nicolas et notre traditionnelle fête de Noël, qui clôture habituellement très gaiement notre première session danse. Suite à notre assemblée générale de septembre, il reste à noter de ce premier trimestre, la constitution d'un nouveau comité et l'élection de la nouvelle présidente de Kraut'Danse en la personne de Claudine BISCHOFF.

Selon le discours de notre Président de la République et les déclarations de notre Premier Ministre fin novembre, la situation sanitaire s'améliore doucement. Pour l'instant, nous pourrions reprendre notre activité le 20 janvier, à la seule condition que la situation sanitaire continue sur cette bonne voie.

Pour clôturer cette année 2020, le comité de Kraut'Danse vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux pour 2021.

Le nouveau comité :

Claudine Bischoff, Présidente

Marcel Heitz, Secrétaire

Ingrid Heitz, Trésorière

Assesseurs : Isabelle Karrer, Brigitte Scherer, Arman Steiner, Jean-Léon Vogt, Denis Lotz

Renseignements :

Claudine Bischoff / Jean-Léon Vogt : 07 81 54 26 75

Retrouvez-nous sur Facebook : Kraut'Danse



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Amicale des Sapeurs Pompiers KRAUTERGERSHEIM



Présentation aux habitants de notre
calendrier 2021
du 16 et 23 décembre
En total respect des mesures barrières

En échange d'un calendrier, chacun est
libre de faire un don.

Notre section recrute !

Appel aux jeunes hommes et
femmes qui se trouvent attirés par
l'action publique.

Sur notre calendrier, vous
trouverez les noms des hommes
du feu.

Encouragez les...



*Belles fêtes de fin d'année
L'amicale des SP de votre commune*

Souche fiscale possible, détails disponibles lors de notre passage

Amicale.kraut@gmail.com

15 Grand Rue,
67880 Krautergersheim





FOOTBALL CLUB DE KRAUTERGERSHEIM



Chers chouvillois, chers amis,

L'année 2020 a été particulière tant sur le contexte lié à la crise sanitaire qu'une saison footballistique très mouvementée. En effet, la saison 2019/2020 n'a malheureusement pas pu se terminer dans de bonnes conditions. A la suite de l'arrêt brutal du championnat, qui n'a pas permis à notre équipe fanion d'aller au bout de son épopée, le championnat 2020/2021 a donc repris avec :

- ➔ L'équipe fanion qui évolue dans la même catégorie soit en District 2
- ➔ L'équipe 2 qui évolue également dans la même catégorie soit en District 6
- ➔ L'équipe 3 qui est reléguée d'une catégorie et évolue donc en District 8.
- ➔ Une équipe de vétérans est reconduite cette saison.

Pour les jeunes, les problématiques furent les mêmes. Nous avons tout de même pu reconduire les équipes suivantes : 1 équipe de U13, 2 équipes de U11, 1 équipe de U9, 1 équipe de U7 (pour la 2^{ème} partie de la saison) et en Entente avec le FC BARR une belle équipe de U15. Une Entente qui se complète bien puisque les jeunes peuvent également aller s'entraîner sur le terrain synthétique de Barr.

Il y a également eu des changements au sein du FCK. À la suite des démissions du Président Georges Guthleber, du 1^{er} Vice-Président Laurent Dell et de la trésorière Catherine Guthleber, annoncées dès le mois de mars, un nouveau comité a été voté. L'assemblée générale a pu avoir lieu le 09/09/20. Le FCK remercie très chaleureusement les membres démissionnaires ainsi que les membres sortants et leur souhaite une belle continuation.

Le 14/09/20, sont élus les nouveaux membres du nouveau comité, à savoir :

BOUCHAKOUR Éric, Président

BAHLOUL Delphine, Vice-Présidente et Présidente des Jeunes

WANTZ Nathalie, Trésorière

STOEFFLER Cyrill, Secrétaire

ANJA GUTIEREZ Alberto - SCHWING Pascal - BERNARD Myriam - STOEFFLER

Bernard - HANNS Théo - STOEFFLER Jérémy - KOEHLING Loïc - VELTEN

Clément - RICHTER Claude - WILHELM Philippe - SOKOLOWSKI Roman -

WIRTH Frédéric, assesseurs.

Nos équipes pour la saison 2020/2021

Jeunes :

U7 – né(e) en 2014/2015 – Philippe Wolff – 06 29 71 42 42

U9 – né(e) en 2012/2013 – Jérôme Moemersheim – 06 29 19

U11 – né(e) en 2011 – Clément Velten – 06 13 89 56 02

U11 – né(e) en 2010 – Sébastien Frantzen – 06 66 54 10 84

U13 – né(e) en 2008/2009 – Julien Riss – 06 07 18 73 91

U15 – né en 2006/2007 – Alex Hugel – 07 69 93 43 16



Séniors :

Equipe 1 : Yannick Moemersheim – 07 68 66 09 63

Equipe 2 : Sébastien Raude – 06 21 94 04 91

Equipe 3 : Philippe Wilhelm – 06 25 18 42 40

Vétérans : Éric Bouchakour – 06 52 79 00 77



Nos entraînements pour la saison 2020/2021

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
U7/U9			17h00/18h15			plateaux le Matin	
U11-1	/	17h45/19h15	/	17h45/19h15	/	Matches	
U11-2	17h30/19h00	/	16h00/17h30	/	/	Matches	
U13	18h00/19h30	/	18h00/19h30	/	/	Matches	
U15	18h00/19h30	/	18h00/19h30	/	/	Matches	
Séniors		19h30/21h15		19h30/21h15	Matches	Matches	Matches



Tous les membres du FC Krautergersheim souhaitent également remercier toutes les personnes, de leur soutien à la suite des opérations de « drive paëlla, et choucroute ». Vous avez été nombreux et cela a apporté un peu de baume au cœur à notre association durement touchée par cette crise. UN GRAND MERCI !

La vie continue...avec les contraintes qu'elle nous impose à ce jour mais malgré tout, continuons ensemble ce combat. La famille du FCK vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous donne RDV très vite au stade Eugène Wagner. Prenez soin de vous !



ASSOCIATION LOISIRS CHOUVILLOIS

“En ce temps de l’avent, voici les dernières informations de notre association ALC (Animations Loisirs Chouvillois)

Suite à l’évolution de la situation sanitaire, nous nous sommes adaptés. Ainsi, les activités :

- Méditation, Zumba kid Junior et Zumba Urban Dance Ado sont maintenues sur Zoom,*
- Zumba Adultes, le prochain RDV sera en septembre,*
- Les cours d’Alsacien sont suspendus jusqu’à nouvel ordre.*

Bon confinement à tout le monde, de Joyeuses Fêtes de fin d’Année,

Portez vous bien et à l’année prochaine.



INFORMATIONS DIVERSES

PENSEZ À LA MICRO-CRÈCHE ALEF « À PETITS PAS » !

UN ENTRETIEN ?

QUELQUES HEURES DE TRAVAIL ?

OU TOUT SIMPLEMENT BESOIN DE

TEMPS POUR SOI ?

NOUS ACCUEILLONS VOS ENFANTS*

À LA MICRO-CRÈCHE DE KRAUTERGERSHEIM

**POUR UN ACCUEIL RÉGULIER OU OCCASIONNEL
DE QUELQUES HEURES OU PLUSIEURS JOURS**

**AUPRÈS D'UN PERSONNEL QUALIFIÉ ET
FORMÉ À L'ÉDUCATION BIENVEILLANTE**

CONTACTEZ-NOUS !

03.88.49.22.00

microcreche.krautergersheim@alef.asso.fr

* Sous réserve de places disponibles

Création graphique : ALEF - Service communication | Crédits : Freepik | Ne pas jeter sur la voie publique



Découvrez des séances spécialement adaptées au public en situation de handicap.
Un rendez-vous régulier le 3^{ème} samedi du mois ouvert à tous !

Le concept Cine-ma Différence

- Des SÉANCES de Cinéma OUVERTES À TOUS, spécialement ADAPTÉES pour les personnes dont le HANDICAP entraîne des troubles du comportement.
- Une EXPÉRIENCE de cinéma vivante et CHALEUREUSE où chacun est ACCUEILLI et RESPECTÉ tel qu'il est en toute bienveillance.
- La lumière est baissée progressivement, le son modéré, le tarif abordable.

Des séances pour tous

Pour les spectateurs en situation de handicap, pour leur entourage et pour le grand public.

En partenariat avec l'APEH Molsheim

L'Association d'Aide Aux Parents d'Enfants Handicapés qui œuvre pour le soutien des familles et la promotion du droit au répit.
Obtenez toutes vos informations par email à l'adresse apehalsace@gmail.com ou sur www.apeh.fr ou sur la page Facebook «Ciné-ma différence Dorlisheim».

Accueil et encadrement animés par des bénévoles de l'APEH.

Nombre de places en fauteuil roulant limité !
Pensez à vous inscrire par mail à
l'adresse apehalsace@gmail.com

L'AGENDA DE VOS PROCHAINES SÉANCES CINÉ-MA DIFFÉRENCE AU CINÉMA DU TRÈFLE

4,50€
pour tous

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020

À 15H30



Date de sortie : 18 novembre 2020
Durée : 1h45
De : Robert Zemeckis
Avec : Anne Hathaway, Octavia Spencer,
Stanley Tucci
Genres : Aventure, fantastique
Nationalité : américain

SACRÉES SORCIÈRES

En 1967, **Bruno, un jeune orphelin**, vient vivre chez son **adorable grand-mère**, dans la petite ville rurale de **Demopolis, en Alabama**. Tandis que le petit garçon et sa mamie croisent la route de sorcières aussi séduisantes que redoutables, la grand-mère entraîne notre héros en herbe dans une somptueuse station balnéaire. Malheureusement, ils débarquent au moment même où la **Chef Sorcière** réunit ses sbires venus du monde entier – incognito – pour mettre en œuvre ses sinistres desseins...

SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2020

À 15H30



Date de sortie : 2 décembre 2020
Durée : 1h35
De : Joel Crawford
Avec les voix de : Antoine de Caunes,
Emma de Caunes,
Genres : Animation, Aventure, Famille
Nationalité : américain

-- Dès 6 ans --

LES CROODS 2 : UNE NOUVELLE ÈRE

Les Croods ont survécu à leur part de dangers et de catastrophes mais ils vont maintenant devoir **relever leur plus grand défi** : rencontrer une autre famille. Les Croods ont besoin d'un nouvel endroit où habiter. La famille préhistorique part alors en quête d'un endroit plus sûr. Quand ils découvrent un paradis idyllique entouré de murs, ils pensent que tous leurs problèmes sont résolus... Mais une famille y vit déjà : **les Bettermans**...



AIDE AUX PARENTS D'ENFANTS HANDICAPÉS

INFOS & RESAS En caisse, aux bornes, sur www.cinemadutrefle.com ou notre application mobile !



Manifestations du 1er trimestre 2021

JANVIER 2021

4	Don du sang	Esp. Lois. J. Lotz
30	Musique Vogésia – Concert	Esp. Lois. J. Lotz
31	APP – Concours de belote	Club-house Pêche

FEVRIER 2021

06	Judo Club – Soirée dansante années 1980	Esp. Lois. J. Lotz
14	Chorale Ste Cécile – Journée cochonnailles	Esp. Lois. J. Lotz

MARS 2021

06	FCK – Soirée Après-Ski	Esp. Lois. J. Lotz
13	Amicale des Pompiers – Nuit du Feu	Esp. Lois. J. Lotz
20	KBAD – Tournoi « Inter-Associations »	Esp. Lois. J. Lotz
29	Don du sang	Esp. Lois. J. Lotz

⚠ *⚡ Informations sous réserve de nouvelles directives liées à la pandémie* ⚠

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE tél : 03 88 95 75 18 fax : 03 88 48 18 66
email : mairiedekrautergersheim@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

lundi	13 h30 à 16 h30	mardi	13 h30 à 16 h30
mercredi	9 h00 à 11 h00	jeudi	13 h30 à 16 h30
vendredi	13 h30 à 16 h30	samedi	9 h00 à 11 h00

Permanence du Maire et des Adjointes

Mardi de 20 h à 21 h et sur rendez-vous

Réunions du Conseil Municipal

Chaque premier mardi du mois

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Les permanences sont assurées :

Mercredi : de 14 h 00 à 16 h 00

Samedi : de 14 h 00 à 16 h 00

LA POSTE

du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

JOURS	Déchèterie-Krautergersheim	Déchèterie-Obernai
Lundi	FERMEES	
Mardi	9h à 13h	13h à 17h
Mercredi	9h à 13h	13h à 18h
Jeudi	8h à 12h	13h à 18h
Vendredi	13h à 18h	9h à 13h
Samedi	9h à 17h	9h à 17h
	Uniquement pour les particuliers	Uniquement pour les particuliers

Prochain bulletin

La parution du prochain bulletin est prévue pour le mois de mars 2021